Fiche projet - Agir contre les violences faites aux femmes

Informations générales

PROJET EN COURS

Date de début : février 2019
Date de fin : février 2004
Localité : Abomey Calavi, Bénin, Afrique de l'Ouest

Budget : 210000 €
Financeurs régionaux : --
Financeurs nationaux : --
Autres financeurs : Fondations d'entreprises

Zones d'intervention : Afrique de l'Ouest
Pays d'intervention : Bénin

Secteurs d'intervention : Égalité H-F
Objectifs de Développement Durable

Porteur du projet

Ya tchégbo

Type de structure : ASSOCIATIONS, Association locale
Pays d'intervention : Bénin
Secteurs d'intervention : Égalité H-F

Adresse : 2 Rue Boncenne, 86000 Poitiers
Représentant : Mme Karine BONNIFAIT

Mettre à l'abri et accueillir des femmes victimes de violences et leurs enfants afin de favoriser leur réinsertion professionnelle

Les violences faites aux femmes entraînent de lourdes conséquences physiques, sociales et psychiques. Malgré les réponses apportées par l'état, le phénomène ne semble guère régresser. Les centres qui existent sont une application de la loi mais ne proposent pas de solution de mise à l'abri et d'insertion. Les violences faites aux femmes entraînent souvent des cessations de travail qui les empêchent de libérer leur potentiel pour participer au développement du pays. Ce phénomène est aggravé par l'analphabétisme, la méconnaissance des droits et la dépendance économique des femmes.

Contexte

Le contexte
Les violences à l'endroit des femmes trouvent leurs causes dans le fait que le statut social de la femme est faible dans une société à prédominance patriarcale (56%), que les us et coutumes des différentes localités sont peu favorables au respect des droits de la femme (49%) et que les femmes méconnaissent leurs droits (41%). Il faut ajouter à cela la méconnaissance des droits des femmes par certains hommes.

Les autres causes, selon les mêmes personnes enquêtées, sont la pauvreté du ménage, ou de l'un des conjoints (18%), le manque de respect des femmes à l'égard de leur mari (15%), le manque d'humilité des hommes (13%), les problèmes d'ordre financier (8%), la colère (6%). Il faut y ajouter l'infidélité (de l'un ou l'autre des conjoints), le manque de communication entre époux, l'insatisfaction de l'homme, l'insubordination de la femme vis-à-vis du mari, etc…

Selon une enquête de terrain menée par EMPOWER/CARE/USAID en février 2008 " les femmes victimes de violences sont en majorité non instruites comme l'ont indiqué 77% des personnes interrogées. Les filles les plus exposées proviennent de familles pauvres. La non scolarisation, la déscolarisation et la pauvreté constituent des déterminants favorables aux violences faites aux filles.

Publics concernés

Les femmes victimes de violences et exclues

Partenaires locaux

Partenaires Techniques: - Ministère de la santé - Ministère des affaires sociales - CALVIF

Partenaires financiers - Fondation Air liquide - Fondation Société Générale - Copharbiotec - Club international des femmes de Cotonou - IED

Objectifs du projet

- Agir contre les violences faites aux femmes au Bénin, -
- Mettre à l'abri et accueillir de façon inconditionnelle des femmes victimes de violences et leurs enfants
- Favoriser leur réinsertion socioprofessionnelle.

Activités

- la mise à l'abri et la protection des femmes exclues victimes de violences et leurs enfants

- la reconstruction identitaire des bénéficiaires par une prise psychosociale
- la formation professionnelle visant l’autonomie des bénéficiaires à la fin du projet
- la scolarisation et le climat sécurisant pour les enfants
- la promotion d’une agriculture (maraîchage, cultures vivrières et élevage) respectueuse de l’homme et de l’environnement
- la promotion du recyclage et de l’utilisation des ressources locales
- l'autonomie énergétique, alimentaire et économique de la structure

Résultats

- acquisition des savoirs de base (lire - écrire - compter) - formation professionnelle
- une meilleure connaissance de leurs droits
- l'inclusion sociale
- l'initiative entrepreneuriale et insertion sur le marché de l'emploi